



CONSEIL MUNICIPAL DE NEVERS Extrait du registre des délibérations

Séance du 25 juin 2024

N° 2024_DLB109

Élu rapporteur : Michel SUET

Direction/service : DFIN

Nom : Valérie TARDIVAT

Le 25 juin 2024, à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de Nevers, légalement convoqué le 19 juin 2024 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la **présidence de Denis THURIOT, Maire**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 2121-7 à L 2121-34).

Nombre de conseillers : 39

Présents (34):

M. Denis THURIOT, Mme Céline MORINI, M. Michel SUET, Mme Amandine BOUJLILAT, M. Philippe CORDIER, M. Yannick CHARTIER, Mme Corinne MANGEL, M. Mahamadou SANGARE, Mme Anne WOZNIAK, M. Sophian SAOULI, Mme Françoise HERVET, M. Laurent POMMIER, M. Hervé BARSSE, M. Bertrand COUTURIER, Mme Chrystel PITOUN, M. Claude LORON, M. Martine MAZOYER, M. Walid GHESSAB, M. Daniel DEVOISE, Mme Christine KRONENBERG, M. Guillaume LARGERON, Mme Iris GALLOIS, M. Basile KHOURI, Mme Myrienne BERTRAND, M. Jean-Luc DECHAUFFOUR, M. François DIOT, Mme Rose-Marie GERBE, Mme Sylvie DUPART-MUZERELLE, Mme Emilie CHAMOUX, Mme Florence VARD, Mme Sandra PARDAL, M. Rabah BABOURI, Mme Laëtitia SANVOISIN, Monsieur Richard BARTOLO

Effectif légal : 39

Procurations (4):

M. Guy GRAFEUILLE a donné pouvoir à Mme Anne WOZNIAK, Mme Isabelle KOZMIN a donné pouvoir à M. Denis THURIOT, Mme Muriel MARTY a donné pouvoir à Mme Céline MORINI, M. Jimmy DEROUAULT a donné pouvoir à M. François DIOT

Secrétaires de séance : Françoise HERVET - François DIOT

Absents :

M. Damien BAUDRY

DÉLÉGATIONS DE SERVICES PUBLICS - RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2023

Exposé,

Suivant l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, les entreprises titulaires d'un contrat de délégation de service public doivent produire chaque année, à la collectivité délégante un rapport d'activités de l'année précédente.

Ce document fait état des données financières, tarifaires et techniques de la délégation de service public.

La commission consultative des services publics locaux s'est réunie le 13 juin 2024 et a émis un avis favorable;

Aussi, je vous propose de prendre acte des informations contenues dans chacun des rapports d'activités 2023 joints à la présente délibération pour les délégations de services publics suivantes :

- OGF, crématorium ;
- INDIGO, parking Saint-Pierre et Saint-Aricle ;
- AQUADIS LOISIRS, camping municipal.

A reçu un avis favorable en Commission 1 du 17/06/2024
Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal prend acte.
Fait à Nevers, le 25 juin 2024.

Le Maire,
par délégation

Michel SUET
2ème adjoint

Le Maire

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif par voie postale 22, Rue d'Assas – 21000 DIJON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.